

Sur convocation en date du 11 septembre 2025, le Conseil Municipal de Frans s'est réuni en séance ordinaire, en mairie, le mercredi 17 septembre 2025 à 20 h sous la présidence de Mme Michelle NUGUET, Maire de Frans.

Nombre de conseillers en exercice : 17 Présents : 9 Votants : 14

Présents : Michelle NUGUET, Bernard MANVOY, Valérie MERLE, Guy SANCHEZ, Laurence VIALLA, Claire VAUDANT, Nathalie WIMMENAUER, Joël CITTERIO-QUENTIN, Pascal CUNY

Absents excusés : Alain CERDA qui donne pouvoir à Claire VAUDANT, Jérémie ROBERT qui donne pouvoir à Joël CITTERIO-QUENTIN, Laurence SELLIER qui donne pouvoir à Michelle NUGUET, Vincent SCHILDER qui donne pouvoir à Pascal CUNY, Alexandra THIVET qui donne pourvoir à Bernard MANVOY

Absents : Anthony VASSIA, Clément GUILLOT, Carole RIEGER

Secrétaire de séance : Claire VAUDANT

Procès-verbaux des séances des 18 juin et 22 juillet : approuvés à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

Délibérations

2025-28 : Acquisition d'une parcelle de terrain route des Glandons

Bernard MANVOY nous expose le dossier : en l'absence de débit suffisant sur le poteau d'incendie situé route des Glandons, il est nécessaire d'installer une citerne incendie souple afin de maintenir la sécurité incendie sur le secteur.

En cas d'incendie, la responsabilité du maire est engagée.

Il est nécessaire d'acheter une parcelle de terrain de 413 m² pour y installer une bâche qui permettra l'alimentation en eau des services de secours en cas d'incendie.

L'actuel propriétaire disposera d'un droit de passage sur cette parcelle pour pouvoir exploiter son terrain et faire passer ses engins agricoles.

Le prix d'achat a été fixé à 1,5 € du m², soit un montant total de 619,50 €.

Approbation à l'unanimité

2025-29 : Convention avec la Communauté de Commune Dombes Saône Vallée pour un droit de passage dans le cadre du marathon de la biodiversité

La CCDSV mène des projets de plantation de haies et de restauration de mares dans le cadre du projet « semi-marathon de la biodiversité » depuis 2023.

C'est dans ces circonstances qu'un agriculteur dont la parcelle agricole se trouve en face de la zone de Monfray côté Frans prévoit la plantation d'une haie d'une longueur de 105 mètres (parcelle ZK55).

Pour assurer les travaux et les suivis écologiques durant 3 ans après la plantation, il est nécessaire que la Commune donne un droit de passage à pied ou avec des engins sur la parcelle attenante lui appartenant ZK58).

Cette convention a pour objet d'autoriser la CCDSV à passer sur la parcelle communale dans le cadre du semi-marathon de la biodiversité.

Approbation à l'unanimité

2025-30 : Convention pour l'entretien courant et la vérification des poteaux d'incendie

Madame le Maire expose la compétence communale relative à l'entretien courant et la vérification des poteaux incendie et présente la proposition de convention de Véolia Eau – Compagnie Générale des Eaux à l'assemblée.

Cette convention a pour objet de définir les conditions d'entretien courant et de contrôle des poteaux répartis sur la commune, de fixer la rémunération de chaque prestation et de porter à la connaissance de la collectivité du bordereau des prix en cas de remplacement de pièces manquantes ou défectueuses.

La rémunération est la suivante : 56 € par poteau (contrôle, entretien courant et compte rendu de visite) et facturation sur la base d'un devis pour les pièces manquantes ou défectueuse.

A titre d'information, le changement d'un poteau coûte environ 2 500 €.

Approbation de la convention à l'unanimité

2025-31 : Convention avec le CD01 pour les travaux d'aménagement et de sécurité de la RD904

Madame le Maire expose qu'il convient d'établir une convention avec le Département de l'Ain concernant la réalisation d'un trottoir PMR pour sécuriser le cheminement des piétons sur la RD904 et la réalisation d'un plateau surélevé sur au croisement de la RD 904 et du chemin des Bruyères.

Madame le Maire présente la proposition de convention à l'assemblée.

Cette convention a pour objet de définir les conditions administratives, techniques et financières dans lesquelles les travaux d'aménagements seront réalisés.

Le Conseil Municipal prend connaissance des termes de la convention.

Approbation de la convention à l'unanimité

2025-32 : Convention de fourrière animale sans transport 2026-2027

Mme le maire expose le renouvellement de la convention avec la SPA qui prend en charge les chiens et chats qui divaguent, à charge pour la commune d'assurer le transport des animaux jusqu'au refuge de Brignais.

Le montant forfaitaire de l'indemnité est fixé à la somme de 0.60 € par an et par habitant.

Approbation de la convention à l'unanimité

Questions et informations diverses

Informations diverses :

- Dans le cadre de l'aménagement du carrefour « d'Intermarché » et des travaux réalisés au carrefour des Bruyères, il sera nécessaire de placer en agglomération une portion de la route départementale depuis le « tourne à gauche » jusqu'aux feux tricolores à l'entrée de Jassans. Un arrêté du Maire sera pris en ce sens.

Madame le Maire nous informe que la commune aura donc l'obligation d'entretenir les accotements, de changer les bordures de trottoirs en cas de dégradations, de déboucher les grilles...

- Mode doux de déplacement entre le chemin de la Jonchère et Intermarché : les promesses de vente avec les propriétaires sont en cours. Quand toutes les promesses de vente seront signées, il conviendra de faire réaliser le bornage. Viendront ensuite les signatures chez le notaire et enfin les appels d'offre pourront être lancés.
- Révision du PLU : les retours des Personnes Publiques Associées ont eu lieu.

La Chambre d'Agriculture n'a fait aucun commentaire sur l'extension de la Zone du Pardy.

Le projet de la ferme de Biesse rencontre des oppositions de la part de la chambre d'agriculture et de la CEDEPENAF.

L'enquête publique démarre le 2 octobre et durera jusqu'au 31 octobre avec un commissaire enquêteur qui sera présent 4 demi-journées en mairie de 9 h à 12 h les 7, 9, 21 et 30 octobre.

- CCDSV : la Communauté de commune a récupéré la compétence eau potable (la minorité de blocage n'a pas eu lieu lors du vote)
- Participation citoyenne : le dispositif fonctionne bien avec le groupe WhatsApp
- Une manœuvre des pompiers a eu lieu au local technique le samedi 13 septembre
- Forum des associations : 16 stands et l'accueil des nouveaux arrivants (4 familles présentes sur les 10 inscrites)
- La sculpture a été installée au plan d'eau : les retours des habitants sont mitigés

Commission bâtiment et commission vie associative :

+ accessibilité : pour une mise en conformité avec l'agenda d'accessibilité, une main courante a été rajoutée devant la salle des mariages, une bande d'éveil a été créée, un rallongement des mains courantes avec un retour, l'abaissement des deux lavabos et la pose d'un groom sur la toilette handicapé ont été effectués dans la salle des mariages.

+ Des caméras de vidéoprotection ont été rajoutées aux Bruyères et au parking des verchères. La société LEASE PROTECT souhaite faire des portes ouvertes à Frans pour montrer le travail effectué pour la vidéoprotection sur la commune.

+ Par suite des travaux à l'école maternelle un problème d'étanchéité de toiture a été constaté, l'entreprise doit intervenir pour le solutionner.

+ Ecole primaire : une baisse de 80% de la consommation d'énergie a été constatée à la suite de la pause des panneaux photovoltaïques et l'isolation par l'extérieur du bâtiment.

+ Rêve à moto : cette association propose des baptêmes à moto pour les enfants. La 1^{ère} édition à Frans a eu lieu le 14 septembre 2025. De nombreuses associations étaient présentes. La route n'a pas pu être barrée en raison d'une manifestation au bar du centre du village. Il serait souhaitable à l'avenir que ce genre d'animations puisse avoir lieu au stade annexe.

+ les peintures dans les écoles sont terminées, les travaux dans la bibliothèque également et une climatisation réversible a été installée dans les locaux de Beauté d'Antan.

Commission voirie :

+ De nombreux arbres sont en mauvais état le long du lavoir et risquent de tomber sur la route. Les berges du Marmont sont grignotées par les inondations successives. Une entreprise doit intervenir pour faire un diagnostic. Il faudrait aussi envisager de renforcer les berges.

+ Entretien de la voirie : la situation météorologique est telle que les herbes poussent rapidement. Cet état de cause, couplé à un manque de personnel fait que l'entretien des espaces publics est difficile.

Commission scolaire/périscolaire :

+ A noter l'arrivée de la nouvelle directrice, de deux nouveaux professeurs des écoles et de deux ATSEM

+ En raison d'un manque d'effectif à la cantine en ce début d'année scolaire, des parents bénévoles ainsi que des membres du conseil apportent une aide ponctuelle.

+ des problèmes de discipline ont déjà été rapportés depuis la rentrée au restaurant scolaire.

+ comité de pilotage Calculette et Sac de Billes dans le cadre du PEDT : les actions mises en place de poursuivent.

Commission culture et patrimoine :

+ Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine les 20 et 21 septembre 2025 : ouverture de l'église avec installation de panneaux explicatifs, ainsi qu'à la halle et à la zone humide

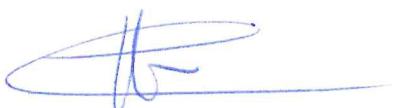
+ Portes ouverte de la bibliothèque le 27 septembre 2025

Commission évènementielle : marche OCTOBRE ROSE le dimanche 5 octobre à 9 h 30 départ à Beauregard

Séance levée à 21 h 45

La secrétaire de séance

Claire VAUDANT



Le Maire

Michelle NUGUET

